



POLITIQUE ORANGE BUSINESS

Frais de changement de fournisseur

Frais de Changement de fournisseur

Orange Business appliquera les frais suivants lorsqu'un Client passe d'un service de traitement de données (« Service Cloud ») fourni par Orange Business à un autre fournisseur de services de traitement de données, cela s'applique également à une migration sur site (au sein des installations du Client) (« Frais de Changement »).

Les autres frais de service ainsi que les frais de résiliation anticipée continueront à s'appliquer conformément à l'accord conclu entre Orange Business et le Client.

Pour certains Services Cloud fournis par Orange Business, d'autres Frais de Changement s'appliqueront en raison de leur nature spécifique ou de leur complexité, y compris pour, mais sans s'y limiter, les services sur mesure, les services réalisés à petite échelle ainsi que les versions d'essai. Les Frais de Changement de fournisseur applicables seront indiqués au cas par cas.

Frais de Changement de fournisseur pour chaque offre

Flexible Recovery : Aucun frais

Flexible Workspace User Experience [Citrix] : Aucun frais

Flexible Workspace User Experience [AVD] : Aucun frais

Nom de domaine : Aucun frais

Flexible Engine : Les frais de transfert de données sortant sont annulés sur demande du client. Une procédure détaillée est disponible ici : <https://cloud.orange-business.com/documents-contractuels-applicables-en-france/>

[Encart Flexible Engine]

Pas d'autres frais.

Cloud Avenue Dynamic : Les frais de transfert de données sortant sont annulés sur demande du client. Une procédure détaillée est disponible ici : <https://cloud.orange-business.com/documents-contractuels-applicables-en-france/>

[Encart Cloud Avenue Dynamic]

Pas d'autres frais.

Juridictions

L'infrastructure déployée pour le traitement des données est soumise à la juridiction de sa localisation, comme indiqué dans la Description de Service correspondante.

Dispositions spécifiques lorsque Orange Business agit en qualité de revendeur de Services Cloud

Lorsque Orange Business revend un Service Cloud d'un tiers, les Frais de Changement et les juridictions applicables au service seront indiqués dans les conditions générales de ce tiers.

MultiCloud Ready: Sur demande du Client, l'équipe support assistera le Client dans sa demande d'annulation des frais de transfert de données sortant auprès du Fournisseur, qui peut être

- Microsoft Azure:
- Google Cloud:
- Amazon Web Services:

Une procédure détaillée est disponible ici : <https://cloud.orange-business.com/documents-contractuels-applicables-en-france/>

[Encart Multicloud Ready]

Pas d'autres frais